

Protocole de l'assemblée générale ordinaire de l'Ascorsaire Suisse du samedi 23 février 2008

1. Ouverture de l'assemblée et mots de bienvenue à 14h05

Le président salue le comité et les 18 membres présents ainsi que 2 invités français dans la salle de réunion du restaurant 'Alten Tramdepot' à Berne et déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2008. Au total, ce sont 24 personnes qui auront le droit de vote.

Francois Rheme et Alois Kernén sont nommés scrutateurs.
La responsabilité du protocole revient à Hanspeter Gloor.

Sont excusés:

Klaus Fischli, Marc Dreyer, Pierre-Marie Amiguet, Annelise et Peter Rütimann, Peter Gass, Jean-Jacques Lehmann, Michael Gerber, Vincent Guidoux, Roland Frigo, Cécile Uhlmann-Dreyer, Rolf Uhlmann, Vincent Amiguet, Heidi Bissegger, André Glauser, Jörg Bühlmann, Christine et François Monod.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée accepte la demande du président de voter les propositions "Achat du moule" et "augmentation des cotisations" avant de discuter le budget 2008.

3. Protocole de l'AG 2007

Le protocole de l'AG 2007 est adopté à l'unanimité avec remerciements

4. Rapport du président

Le président remercie toutes les personnes qui ont contribué à mener à terme toutes les activités de l'année écoulée. Il remercie et félicite spécialement Dominique Schaer pour sa participation à toutes les régates de la saison. Il félicite Roland et Markus Frigo pour leur titre de champion suisse ainsi que Rolf Uhlmann et Bastian Roth pour leur premier rang à notre championnat par points.

5. Présentation des comptes 2007 et rapport des vérificateurs

Les comptes et le bilan sont présentés par Markus Sommer, caissier. Pour un actif de 10.992,00 et un passif de 10.728,00, l'augmentation de la fortune au 31.12.2007, qui s'élève à 13.462,80, est de 264,00.

Les points négatifs sont les dépenses légèrement plus élevées du bulletin, des CS 07 ainsi que les réductions d'entrées de cotisations. Les rappels sont difficiles et laborieux. Les capitaines de flottes ne peuvent pratiquement pas m'aider de par le fait que ces membres ne sont plus vraiment actifs au sein des flottes. Par contre

nous enregistrons beaucoup moins de contributions aux flottes et nous pouvons boucler les comptes avec un léger excédent.

Robert Keller lit le rapport des vérificateurs des comptes et demande à l'assemblée l'acceptation de ces comptes.

Les comptes 2007 sont acceptés à l'unanimité et le caissier est remercié pour son travail par applaudissement.

6. Rapport de la Commission Technique

Dieter Fuchs rapporte le travail de la commission technique.

Plusieurs propositions et suggestions de changements de notre règlement de série ont été étudiées pendant l'année écoulée. Quelques unes d'entre elles vous seront soumises au vote pendant cette assemblée. D'autres ont déjà été refusées par l'AG de l'Ascorsaire France et ne rentrent plus en discussion.

Les nouveaux autocollants distribués l'année dernière supportent malheureusement mal leur séjour à la lumière. Une couche de laque incolore peut vous aider à résoudre ce problème.

7. Décharge du comité

A l'unanimité et par applaudissement, l'assemblée décharge le comité pour les activités de l'année écoulée.

8. Propositions

Achat du moule.

L'année dernière, P.M. Amiguet a demandé à l'Ascorsaire si notre classe serait prête à acheter le moule et les gabarits qui permettent la construction du Corsaire bois, sinon ce matériel devait être détruit et perdu à jamais. Le comité fut unanime à décider de garder ce matériel dans l'intérêt de la classe afin qu'une chance soit donnée à la construction de nouveaux bateaux. Le moule et les chablon furent payés par Hervé Duchoud et sont pour l'instant entreposés chez Dieter Fuchs.

L'AG doit se décider sur l'achat de ce matériel pour le prix de 1.000.- ainsi que le transport qui se monte à 300.-

Ce matériel est à disposition de Dieter Fuchs. En contrepartie, il est responsable de l'entreposage et de la maintenance de ce matériel. L'Ascorsaire octroie à Dieter Fuchs la licence qui lui permet de construire de nouveaux bateaux.

Après discussions, la proposition est acceptée par 13 voix pour, 6 contre et 5 abstentions.

Augmentation des cotisations.

Il est demandé à l'AG d'augmenter les cotisations, qui n'ont plus été touchées depuis 1998, comme suit:

Membres actifs: 50.- à la place de 40.-

Membres 'couple': 60.- à la place de 50.-

Membres passifs: 30.- à la place de 25.-

Cette augmentation est demandée pour palier au nombre de membres en diminution, à la diminution des recettes due à la publicité, aux coûts grandissants du bulletin mais aussi aux manifestations comme Swiss-Nautic, le jubilé 2009 et le camp Corsaire.

La proposition est acceptée à 21 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

9. Budget 2008

Le budget 2008 prévoit des recettes de 11.280.- et des dépenses de 14.350.-. donc un passif de 3.070.- Le budget des années à venir sera à nouveau équilibré en prenant compte de l'augmentation des cotisations et en enlevant des postes exceptionnels comme l'achat du moule.

Le budget 2008 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10. Propositions de changements dans le règlement de série.

Le CCI propose 4 changements dans le règlement de série:

Grande voile: Autoriser la bordure libre

Comme cette modification n'engendre pas d'avantage significatif, elle est acceptée avec une large majorité par 20 voix pour et 4 voix contre.

Epaisseur de la dérive: Changement de l'épaisseur de la dérive à un maximum de 8mm.

Cette demande est demandée par le fait que plusieurs bateaux français ont installé depuis fort longtemps, avec l'accord de JJ Herbulot, des dérives de 7 ou de 8 mm.

Un changement du règlement de série n'a jamais été fait dans ce sens. Ces dérives plus lourdes de 33% donnent un avantage conséquent par rapport aux bateaux ayant 6 mm. Pour de nombreux bateaux, il est en outre impossible de poser une dérive de 8 mm, par contre il est très facile de remettre du 6 mm sur un bateau ayant du 6mm.

L'assemblée rejette cette proposition par 2 voix pour, 12 contre et 10 abstentions.

Cette règle n'est pas rétroactive pour les bateaux ayant, à ce jour, une dérive de 7 ou 8 mm. Pour tous changements, une dérive de 6 mm devient obligatoire.

Cale-pieds sur le pont: Sur chaque côté de la plage avant, il est demandé un cale-pied de 90 cm de long.

Cette proposition est acceptée à la majorité.

Mesure LPG pour le génois: La mesure LPG devrait être définie avec une longueur maximale de 270 cm.

Cette modification est acceptée avec 16 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions.

11. Elections.

Le comité est réélu par acclamation 'in-corpore' pour un nouveau mandat.

Un à deux nouveaux vérificateurs des comptes doivent être trouvés pour l'année courante.

12. Mutations de personnes avec charge.

Roland Frigo accepte d'être membre de la commission technique.

François Rhême est le nouveau capitaine de flotte Neuchâtel Sud / Morat / Gruyère.

Michael Gerber remet, après 10 de services, la rédaction du bulletin à Klaus Fischli. Pour le travail accompli, un cadeau est offert à Michael Gerber.

13. Programme 2008.

Le programme pour l'année courante offre une nouvelle régates sur le lac de Sempach. Le championnat de France aura lieu à nouveau à Hyères fin octobre / début novembre.

Beat Diethelm présente les 3 croisières qu'il a planifiées et attend de nombreuses inscriptions.

14. Divers.

Pour ses 32 ans de travail pour le Corsaire, Pierre-André Niklaus est nommé membre d'honneur

Dieter Fuchs parle du Z1. Le projet 'Association du Corsaire Z1' n'a pas pu être réalisé. La rénovation a toutefois commencé et l'avancement des travaux sera régulièrement mis dans Internet. Vos dons sont les bienvenus!

L'Ascorsaire sera à nouveau présent à Swiss-Nautic l'année prochaine.

Les préparatifs d'une fête et d'une exposition commémorant les 50 ans du premier Corsaire sortant des chantiers Amiguet et les CS 2009 au Bouveret sont présentés.

Fin de l'assemblée à 17h20

Pour le protocole:
Hanspeter Gloor